

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2016 PROCES VERBAL

Les membres du conseil municipal sont convoqués en séance ordinaire le **Jeudi 31 mars 2016** à 22 H 00, salle de la mairie selon l'ordre du jour suivant :

- Secrétaire de séance
- Personnel (contrats)

Le Maire,
Jean-François FREROT

Les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, salle de la mairie le **Jeudi 31 mars 2016** à 22 H 00 sous la présidence de Monsieur Jean-François FREROT, Maire.

Sont présents : Messieurs Jean-François FREROT - Jean-Louis CITERNE - Eric DEREGARD - Olivier PETITFRERE - Stéphane CHEZE - Michaël JACQUES
Mesdames Annick THELIER - Patricia D'INNOCENTE - Peggy GUILLON - Murielle AMBERT - Nadia BOROWY - Françoise DUBOIS

Absente excusée : Madame Fabienne ZAMMIT

Absents : Messieurs Francis DAUCHY - Nicolas AUDAS

Monsieur le Maire désigne Monsieur Eric DEREGARD en tant que secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'ajout de la délibération suivante :

- Annulation convention d'engagement réciproque avec Les Petits D'Houmes

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent cet ajout.

DELIBERATION : CONTRATS SAISONNIERS

Après avoir entendu les explications de Monsieur CITERNE concernant les besoins pour l'entretien des espaces verts de la commune, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent la création de 2 contrats de 35 heures hebdomadaires :

- 1 poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe pour une durée de 4 mois à compter du 09/05/2016
- 1 poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe pour une durée de 3 mois à compter du 09/05/2016

Les membres du Conseil Municipal, chargent Monsieur le Maire de recruter les agents afin de pourvoir à ces vacances d'emploi et de signer tous documents nécessaires.

DELIBERATION : ANNULATION CONVENTION D'ENGAGEMENT RECIPROQUE AVEC LES PETITS D'HOUMES

Après avoir entendu les explications de Monsieur Olivier PETITFRERE, les membres du Conseil Municipal acceptent l'annulation de la délibération du 27/01/2016 concernant la convention passée avec Les Petits d'Houmes afin d'ouvrir la gestion et le fonctionnement de la future crèche à d'éventuelles autres personnes intéressées.

Pour information, le PPICC est en attente du projet pédagogique du prestataire retenu.

La date du prochain conseil sera fixée ultérieurement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 15.

Le Secrétaire de séance

Eric DEREGARD



Le Maire,

Jean-François FREROT

